### Réunion avec la Direction de la DR13 et les Organisations Syndicales DU 6 décembre 2013

Pour l'administration: Gwladys Maure (responsable des ressources humaines) et Jocelyn Mere (adjoint à la déléguée régionale) et Karine Djari (service SRH).

**Pour les OS:** les représentantes du SNTRS Chantal Debain et Josiane Tack.

Les autres OS représentées étaient: Sud, CFDT et l'UNSA.

### 1 un point sur les travaux du restaurant administratif

La cantine va être rénovée pour permettre la mise aux normes et l'agrandissement des cuisines en priorité et l'agrandissement de la salle de restauration dans un second temps.

La durée de fermeture du restaurant est prévue à l'automne 2014 pour une durée d'au moins 6 mois. Il est prévu pendant la durée de la fermeture du restaurant que le personnel de la sodexo puisse être en chômage technique ; l'administration réfléchie à une solution pour assurer un service minimum de restauration sur place ce qui permettrait de garder une partie du personnel.

### SNTRS-CGT: peut-on connaître la date de début des travaux?

Le calendrier a pris du retard car il y a une procédure en référé au tribunal administratif (TA) en ce qui concerne le choix de la maitrise d'œuvre, le TA a confirmé la conformité de la procédure mais du coup cela retarde l'ensemble de la procédure. Nous aurons une vision claire du calendrier et des scénari début février.

La Sodexo a signé une convention collective de type « SNRC » qui garantit de garder le personnel même après un chômage technique dépassant six mois, il n'y aura donc pas de licenciement du personnel suite à la fermeture.

Le chômage technique consiste en un paiement à 70% de salaires, ce n'est pas tenable pour des salaires au smic voire moins car les personnes sont à temps partiel.

Comment les usagers vont-ils déjeuner pendant les travaux?

Nous réfléchissons

- à signer des conventions avec d'autres organismes sur Montpellier tel que le CROUS
- au portage des repas depuis un autre site
- à mettre en place un service minimum sur le campus.

La durée des travaux attendue est entre 6 et 9 mois.

Un minimum de communication sur les travaux est demandé par les OS pour informer les agents Sodexo et du CNRS car tout le monde commence à se poser des questions.

L'administration répond qu'il faut que le restaurant soit réhabilité et faire un minimum de casse sur le personnel, la Sodexo a le souci de vouloir garder son personnel dont elle est satisfaite.

### 2 point les CDI quid de leur avancement et reconnaissance

Les CDI sur « statut chercheur » seront évalués par le comité national

la question de la grille indiciaire des personnels IT est discutée au niveau ministériel, nous ne pouvons qu'attendre au CNRS les décisions ministérielles.

Le seul examen professionnel de la DR13 a été pourvu?

Aucun candidat n'a postulé sur ce concours.

Y a-t-il des postes pressentis sur les listes complémentaires des concours externes 2013 pour la DR13?

Une seule demande a été faite pour toute la délégation DR13.

### 3 la différence de reconstitution de carrières entre chercheur et IT

Une discussion s'engage sur les modalités de reconstitution de la carrière des agents au niveau de l'année de stage.

La reconstitution est très différente entre les chercheurs et les IT, la reconstitution peut se faire à tout moment de la carrière de l'agent, il n'est pas nécessaire de la faire lors de la période de stage, elle est rétroactive.

Le traitement des dossiers peut différer entre les délégations, certains agents demandent une nouvelle reconstitution lorsqu'il change de DR gestionnaire.

### 4 Le traitement de l'information dans le logiciel agate.

Le SNTRS-CGT demande que le logiciel AGATE intègre de manière automatique les règles correspond aux récupérations pour raison de mission, astreintes ...

Pour l'instant seul le calcul des congés est intégré, les récupérations sont à intégrer dans les paramètres par les laboratoires.

Il manque la gestion de la règlementation des récupérations au niveau des missions.

Il faut intégrer dans le logiciel AGATE la réglementation au niveau missions et des récupérations qui ne sont pas formalisés dans le logiciel à l'heure actuelle. Tout doit être défini « manuellement » et les procédures doivent être automatisées et portées à connaissance de tous, pas seulement des laboratoires qui peuvent et veulent le faire.

Il serait important qu'il y ait un rappel de la réglementation sur les règles concernant les récupérations après mission et les sujétions au niveau de l'ensemble des laboratoires.

#### 5 Journée des nouveaux entrants?

Elle est prévue début février 2014, la date sera annoncée plus tard.

## 6 Vie des réseaux de métiers régionaux après le passage réseaux de métier à la mission pour l'interdisciplinarité?

L'administration répond qu'elle n'est pas au courant de problème éventuel sur ce sujet. Elle site le Réseau des documentalistes du LR qui fonctionne bien avec l'aide de la DR.

Ce réseau s'appelle « dococcitaniste »: il y a un partenariat local, avec un soutien de la formation permanente sur des expertises métiers. En région les réseaux sont pris en considération

L'administration dit être d'accord pour une reconnaissance des réseaux de métiers en région...

# 7 problème de formation animalerie car elles ne sont pas prises en charge alors qu'elles sont obligatoire

Ce sont des formations réglementaires qui ne peuvent être dispensé que par très peu d'organisme.

Il faut prioriser les personnes qui seront retenues. Toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites la même année.

Les inscriptions se font en cour d'année mais sont validées qu'en fin de l'année par les organismes formateurs ceci pose problème car à ce moment-là les crédits ne sont plus disponibles, il semble important qu'un accord sur les prises en charge « de principe » soit fait dès les inscriptions pour éviter qu'il n'y ai plus de crédit au moment de la formation

réponse de l'administration: Les budgets relatifs à H&S ne cessent de croitre et comme les crédits ne sont pas extensibles cela se fait aux détriments des autres formations.

### 8 un point sur les noemi:

Le profil de poste est élaboré avec la direction du laboratoire. Puis il est mis en ligne sur l'application dédiée au niveau de la délégation.

Lorsque les candidatures arrivent au service RH, elles sont transmises au DU, le DU choisit la personne à recruter et la noemi est mise en place.

Les personnes non retenues sont-elles averties?

Tous les agents qui ont candidaté sont informés, cette procédure est en fonction depuis un an et demi, les DU doivent faire un retour en expliquant pourquoi la personne n'est pas retenue.

Deux niveaux de retour sont effectués: le retour officiel disant que sa candidature n'est pas retenue, puis un retour du DU plus argumenté sur la motivation du refus.

Les OS: Les instituts donnent pour consigne aux DU de ne recruter en noemi que des agents du même institut pour ne pas perdre de poste, c'est un détournement des neomi.

Les consignes sur les noemi sont données par les délégations; la délégation (DR13)ne demande pas de privilégier le même institut...

les OS: Les instituts donnent des consignes aux DU, de rester dans le même institut, vous devez faire remonter à la direction du CNRS que les instituts manipulent les postes....

## 9 Attribution des enveloppes de supplément de primes dans les laboratoires:

Une enveloppe est donnée à chaque laboratoire qui a le libre arbitre pour attribuer cette enveloppe. L'administration cherche à responsabiliser les DU sur l'utilisation de cette enveloppe qui est calculée en fonction des effectifs des ITA. La RH demande de valoriser les missions exceptionnelles des agents au cours d'une année.

Pour les petits laboratoires l'enveloppe est gardée en délégation, les DU sont invités à faire des argumentaires puis la délégation choisit (un petit laboratoire est un laboratoire avec un ou deux IT éligibles au supplément de prime).

S'ils ne demandent pas de supplément de primes pour leurs agents la délégation questionne les DU pour qu'il fasse remonter les argumentaires.

### 10 les travaux de construction du CRBM et l'impact sur la vie du campus.

Le passage piétons entre le campus UM2 et CNRS va être fermé pendant les travaux.

L'escalier raide derrière l'institut des membranes va être rouvert.

OS: Quid des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas prendre ce raccourci trop raide? Une réflexion est engagée sur l'accessibilité au site dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement du pôle Balard.

Quand les travaux vont démarrer deux personnes du CRHSCT doivent être mises dans la boucle.

OS: Bien vérifier que les personnes seront associées à la problématique chantier.

## 11 Médecine de prévention où en est on au niveau de son organisation et du personnel de ce service L'infirmière sous contrat a été renouvelée.

Un poste sur concours interne affecté a été demandé pour le printemps, nous espérons que l'administration centrale retiendra cette demande.

Fin de la réunion à 12h30